

PRESENTATION DE LA FORMATION CONDUISANT AU DIPLÔME D'ETAT D'AIDE-SOIGNANT 2021

Sophie NOURRY

Directeur des Instituts du GHT de la Nièvre

Cédric VOLLBRECHT

Coordonnateur pédagogique de l'IFAS de Nevers

Brigitte THIERIOT

Formateur IFAS/IFSI de Nevers

- **Arrêté du 10 juin 2021 fixe les modalités de la formation AS**
- Le diplôme d'Etat d'aide-soignant atteste de l'acquisition des compétences pour exercer la profession d'aide-soignant sous la responsabilité d'un infirmier dans le cadre de l'article R.4311-4 du code de la santé publique

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- **La formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant est accessible, sans condition de diplôme par les voies suivantes**
 - ❑ La formation initiale
 - ❑ La formation professionnelle continue (20% des places)
 - ❑ La validation, partielle ou totale, des acquis d'expérience
- **La sélection des candidats est effectuée sur la base d'un dossier et d'un entretien**
 - ❑ Cas particulier : **les ASHQ** (ancienneté d'au moins un an en équivalent temps plein ou justifiant d'une formation continue de 70h) => admission sur décision directeur IFAS
 - ❑ Apprentis et VAE : hors quotas

- **Nombre de places ouvertes par session de formation/ institut de formation autorisé par le conseil régional**
 - ❑ **IFAS NEVERS : 50 places rentrée septembre et 13 places rentrée février**
 - ❑ **IFAS DECIZE : 35 places rentrée septembre et 12 places rentrée février**
 - ❑ **IFAS COSNE : 25 places rentrée septembre**

CONTENU ET ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Durée totale de formation: 1540 heures

Formation théorique

- **770 heures – 22 semaines**

- Cours Magistraux

- Travaux Dirigés

- Travaux Pratiques

Les enseignements peuvent être en distanciel (70% d'autorisé) et en présentiel : 35h/semaine

Les CM, TD, TP sont obligatoires

- **Allègement pour les différents cursus**

ORGANISATION DE LA FORMATION THEORIQUE

- Accompagnement Pédagogique Individualisé (API)	35h (dans les trois premiers mois de la formation)
- Suivi pédagogique individualisé des apprenants	7h (réparties tout au long de la formation)
- Travaux personnels guidés (TPG)	35 h (réparties au sein des différents modules)
- Module 1. - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale (Module spécifique AS)	147 h
- Module 2. Repérage et prévention des situations à risque (Module spécifique AS)	21 h
- Module 3. - Evaluation de l'état clinique d'une personne (Module spécifique AS)	77 h
- Module 4. - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement (Module spécifique AS)	182 h
- Module 5. - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	35 h
- Module 6. - Relation et communication avec les personnes et leur entourage	70 h
- Module 7. - Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	21 h
- Module 8. - Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	35 h
- Module 9. - Traitement des informations	35 h
- Module 10. - Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques	70 h

Formation clinique

- **770 heures – 22 semaines de 35 heures pour les cursus complets**
- **Allègement pour les différents cursus**
- **Utilisation d'un Portfolio**
- **Un formateur référent assurera le suivi du stagiaire**

Différents cursus	Période IFAS	Période en milieu professionnel
Cursus complet	5 Blocs de Compétences	3 stages de 5 semaines 1 stage de 7 semaines
Bac pro SAPAT	Blocs 2, 4, 5	14 semaines dont: 1 stage de 3 semaines 1 stage de 4 semaines
Bac pro ASSP	Bloc 2	10 semaines dont 2 stages de 5 semaines
AES (ex AVS, AMP)	Dispenses : Modules 6 et 9 Allègements : Modules 1, 2, 4, 10	12 semaines dont : 1 stage de 5 semaines 1 stage de 7 semaines
ADVF	Dispenses : Modules 2, 5, 6 Allègements : Modules 1, 9, 10	17 semaines dont : 2 stages de 5 semaines 1 stage de 7 semaines
Ambulancier	Dispenses : Module 5 Allègements : Modules 3, 4, 6, 8, 9, 10	17 semaines dont : 2 stages de 5 semaines 1 stage de 7 semaines
AP	Dispenses : Modules 5, 6, 8, 9 +/- 10 Allègements : Modules 1,2,3, 4	7 semaines de stages en 1 ou 2 stages

		2021																2022										
		Septembre					Octobre				Novembre					Décembre				Janvier					Février			
		30/08	06/09	13/09	20/09	27/09	04/10	11/10	18/10	25/10	01/11	08/11	15/11	22/11	29/11	06/12	13/12	20/12	27/12	03/01	10/01	17/01	24/01	31/01	07/02	14/02	21/02	28/02
		05/09	12/09	19/09	26/09	03/10	10/10	17/10	24/10	31/10	07/11	14/11	21/11	28/11	05/12	12/12	19/12	26/12	02/01	09/01	16/01	23/01	30/01	06/02	13/02	20/02	27/02	06/03
IFAS Coursus intégral	2021-2022	I	I	I	I	I	I	SA	SA	SA	SA	SA	I	I	I	I	I			I	I	SB	SB	SB	SB	SB	I	I
IFAS Coursus intégral	Apprentissage	I	I	I	I	I	I	E	E	E	E	I	E	E	E	E	I	E	E	SA	SA	SA	SA	SA	E	E	E	E
IFAS Bac Pro ASSP	2021-2022	I	I	I	I	I	I	SA	SA	SA	SA	SA	I	I	I	I	I			SB	SB	SB	SB	SB M5				
IFAS Bac Pro SAPAT	2021-2022	I	I	I	I	I	I	SA	SA	SA	SA	I	I	I	I	I	I			SB	SB	SB	I	I	I	SC	SC	SC
IFAS Bac Pro ASSP	Apprentissage	I	I	I	I	I	I	E	E	E	E	E	I	I	I	I	I	E	E	SA	SA	SA	SA	SA	E	E	E	E
IFAS ADFV	2021-2022	I	I	I		I	I	SA	SA	SA	SA	SA	I	I	I	I	I			I	I	SB	SB	SB	SB	SB	I	I
IFAS AES 2016 (AMP/AVS)	2021-2022	I	I	I		I	I	SA	SA	SA	SA	SA	I	I	I	I	I			I	I			I	I		I	I
IFAS AES 2021	2021-2022	I	I	I		I	I	SA	SA	SA	SA	SA	I	I	I	I	I			I	I			I			I	I
IFAS Ambulancier	2021-2022	I	I	I	I	I	I	SA	SA	SA	SA	SA	I	I	I	I	I			I	I	SB	SB	SB	SB	SB	I	I
IFAS AP 2006	2021-2022		I	I		I	I	SA	SA	SA	SA			I	I	I	I			SB	SB	SB		I	I			
IFAS Agent médico social	2021-2022	I	I	I		I	I	SA	SA	SA	SA	SA		I	I	I	I			I	I	SB	SB	SB	SB	SB	I	I
IFAS Ass régulation médicale	2021-2022	I	I	I	I	I	I	SA	SA	SA	SA	SA	I	I	I	I	I			I	I	SB	SB	SB	SB	SB	I	I
IFAS Bac Pro ASSP	Rentrée Février 2022																										I	I
IFAS Bac Pro SAPAT	Rentrée Février 2022																										I	I

2022

		Mars		Avril				Mai					Juin				Juillet				Août							
		07/03	14/03	21/03	28/03	04/04	11/04	18/04	25/04	02/05	09/05	16/05	23/05	30/05	06/06	13/06	20/06	27/06	04/07	11/07	18/07	25/07	01/08	08/08	15/08	22/08	29/08	05/09
		13/03	20/03	27/03	03/04	10/04	17/04	24/04	01/05	08/05	15/05	22/05	29/05	05/06	12/06	19/06	26/06	03/07	10/07	17/07	24/07	31/07	07/08	14/08	21/08	28/08	04/09	11/09
IFAS Cursus intégral	2021-2022	I	I	SC	SC	SC	SC	SC		I	I	I	I	I	SD	SD	SD	SD	SD	SD	SD							
IFAS Cursus intégral	Apprentissage	E	I	E	E	E	E	E	E	I	I	I	I	I	SB	SB	SB	SB	SB	E	E	E	E	E	E	E	I	I
IFAS Bac Pro ASSP	2021-2022																											
IFAS Bac Pro SAPAT	2021-2022	SC	SC	SC	SC																							
IFAS Bac Pro ASSP	Apprentissage	E	E	SB	SB	SB	SB	SB	E	E	E	E	E	E	E	E	E	E										
IFAS ADVF	2021-2022	I	SC	I	I	I	I	I																				
IFAS AES 2016 (AMP/AVS)	2021-2022	I	SB																									
IFAS AES 2021	2021-2022	I	SB																									
IFAS Ambulancier	2021-2022	I	SC	I	I	I	I	I																				
IFAS AP 2006	2021-2022																											
IFAS Agent médico social	2021-2022	I	I	SC	I	I	I	I																				
IFAS Ass régulation médicale	2021-2022	I	I	SC	I		I																					
IFAS Bac Pro ASSP	Rentrée Février 2022	I	I	SA	SA	SA	SA	SA		I	I	I	I	I	I	SB	SB	SB	SB	SB								
IFAS Bac Pro SAPAT	Rentrée Février 2022	I	I	SA	SA	SA	SA	I		I	I	I	I	I	I	SB	SB	SB	I	I	I	SC						

ACCOMPAGNEMENT EN STAGE

Modalités

- **Portfolio à remplir par l'apprenant :**

- Objectifs stages

- Bilan de mi-stage à compléter par l'élève

- Bilan de fin de stage

- 2 analyses de situation

- Suivi de l'acquisition des compétences : non observé, non acquis, à améliorer, acquis (à remplir par le tuteur à la mi-période)

Modalités

- **Evaluation de l'acquisition des compétences à effectuer par le tuteur**
 - ❑ Elle permet d'**apprécier le développement des compétences de l'apprenant**
 - ❑ Elle est réalisée **par le tuteur** sur la base d'un **échange avec l'apprenant** et le cas échéant, le formateur référent
 - ❑ Elle s'appuie sur : les activités réalisées par l'apprenant, les échanges avec les professionnels de proximité sur les activités réalisées par l'apprenant, l'observation des activités réalisées par l'apprenant, la description des situations par l'apprenant, l'échange avec l'apprenant sur les situations rencontrées, l'auto-évaluation réalisée par l'apprenant

Modalités

➤ **Evaluation de l'acquisition des compétences**

- ❑ Elle est réalisée pour chaque compétence à partir des **critères d'évaluation** :
 - ❑ Non acquis = 0
 - ❑ En cours d'acquisition = 1
 - ❑ Acquis = 2
 - ❑ Maîtrisé = 3
- ❑ **Chaque critère correspond à un nombre de points**
- ❑ **Le nombre de points total par compétence** doit figurer dans la colonne **résultats**
- ❑ Si le critère n'a pas pu être observé dans les activités pratiquées sur la période, il n'y a pas de notation et il ne compte pas dans le total des points
- ❑ Chaque compétence est notée sur la base du nombre de critères évaluable multiplié par 3.

➤ **Appréciation de l'apprenant par le tuteur**

DIPLOME PROFESSIONNEL D'AIDE-SOIGNANT

EVALUATION DES COMPETENCES

Nom et adresse de l'institut de formation d'aides-soignants :

Hôpital / Structure d'accueil :

Discipline :

Nom du stagiaire :

Dates :

Prénoms :

Durée des absences (heures) :

← → ↻ ☆

Enregistrer sous...

Enregistrer la page dans Pocket

Tout sélectionner

Effectuer une capture d'écran

Code source de la page

Inspecter

Compétence 1 : Accompagner une personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne en fonction de ses besoins et de son degré d'autonomie

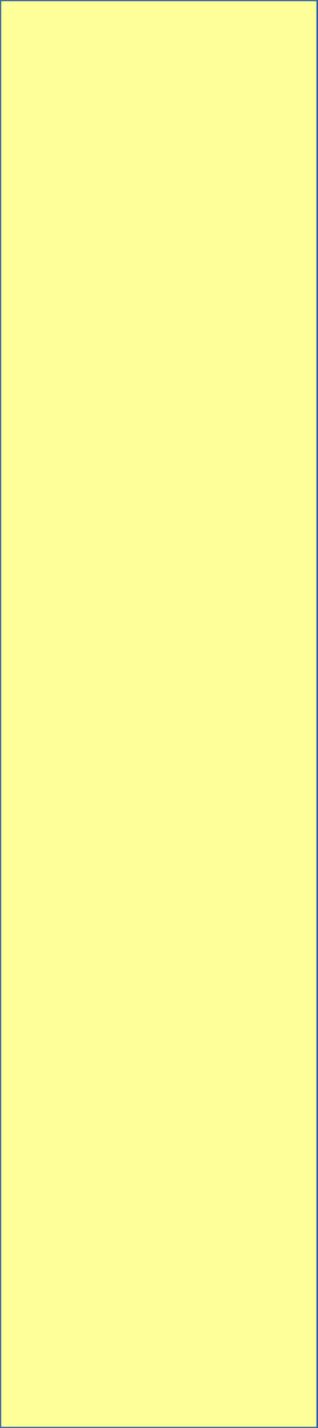
1- Identification des besoins d'une personne	0	1	2	3
• Le recueil des informations liées à la situation de la personne est pertinent				
• Les besoins essentiels sont identifiés avec fiabilité et exhaustivité				
• La culture, les habitudes de vie et les choix de la personne sont pris en compte				
• L'autonomie et les capacités de la personne sont repérées				
• Des actions visant à maintenir l'autonomie de la personne sont proposées				
1I- Mise en œuvre des activités d'aide	0	1	2	3
• Les activités mises en œuvre prennent en compte les capacités d'autonomie de la personne				
• L'aide à la personne est efficace				
• Les règles d'hygiène et de sécurité sont appliquées				
• Le confort et la pudeur sont respectés				
• La personne est stimulée				
Total*		-- / --		

Compétence 2 : Apprécier l'état clinique d'une personne

1- Evaluation de l'état clinique d'une personne	0	1	2	3
• L'observation de l'état clinique est fiable				
• Les changements de l'état clinique de la personne sont identifiés				
• Les situations d'urgence sont repérées et l'alerte est donnée				

Modalités

- **1 formateur par type de structure mutualisé ou non avec IFSI**
- **2 visites du formateur référent sur l'ensemble du cursus de l'apprenant**
- **Pratique réflexive avec élève + rencontre avec tuteur pour point d'étapes sur le déroulement du stage et la progression de l'apprenant**



DISPOSITIF D'AIDE À LA RÉUSSITE

Plusieurs dispositifs d'aide à la réussite

- **Accompagnement pédagogique individualisé (API)**
 - ❑ Ciblé sur les besoins et les ressources de l'élève
 - ❑ Entretien de positionnement
 - ❑ Principaux thèmes d'orientation de travail : français, numérique, vocabulaire médical, lecture d'articles, le raisonnement clinique, la gestion du stress, les règles d'hygiène...

• Temps Personnel Guidé (TPG)

Prend plusieurs formes :

- Travaux sur la plateforme (QUIZZ, supports vidéos, articles...)
- Temps de réappropriation des connaissances
- Visite sur site
- Temps de préparation du stage et utilisation du Portfolio

- **Suivi pédagogique individualisé :**

Différents points étapes pour le parcours de l'apprenant :

- Entretien de positionnement en Septembre**
- Mi-parcours en Février/Mars**
- Entretien fin de formation en Juin**

RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

1. Correspondance entre le référentiel de certification et les modules de formation

Blocs de compétences	Compétences	Modules de formation	Modalités d'évaluation du bloc de compétences
Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires	Module 1. - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale <i>Module spécifique AS</i>	Etude de situation Evaluation des compétences en milieu professionnel
	2 - Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer	Module 2. Repérage et prévention des situations à risque <i>Module spécifique AS</i>	
Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	3- Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins	Module 3. - Evaluation de l'état clinique d'une personne <i>Module spécifique AS</i>	Etude de situation en lien avec les modules 3 et 4 Evaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5 Evaluation des compétences en milieu professionnel Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2
	4- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne	Module 4. - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement <i>Module spécifique AS</i>	
	5 - Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation	Module 5. - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	
Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	6- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage	Module 6. - Relation et communication avec les personnes et leur entourage	Etude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée Evaluation des compétences en milieu professionnel
	7 - Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels	Module 7. - Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	

Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	8- Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés	Module 8. – Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	Evaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel Evaluation des compétences en milieu professionnel
	9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins		
Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités	Module 9. – Traitement des informations	Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée Evaluation des compétences en milieu professionnel
	11- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques	Module 10. – Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques	

LE NOUVEAU REFERENTIEL EST CONSTRUIT AUTOUR DE L'APPROCHE PAR COMPETENCES

Dans les formations à visée professionnalisante, l'approche par compétences permet de renforcer les dimensions réflexive de l'action